

# Règlement du Jeu

## « GRAND JEU ANNIVERSAIRE 45 ans JARDILAND »

### Article 1 : Organisation du Jeu

JARDILAND ENSEIGNES SAS, société par actions simplifiée au capital de 1 272 930 euros ayant son siège social situé 1 quai Gabriel Péri 94340 JOINVILLE LE PONT et immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 444 750 368 (ci-après, « l'Organisateur ») organise un jeu se déroulant du 28 mars 2018 au 8 avril 2018 inclus, intitulé « Grand jeu Anniversaire 45 ans Jardiland » dans les magasins participants du réseau Jardiland listés en annexe 1 et sur le site internet dédié [www.jardiland45ans.com](http://www.jardiland45ans.com) (ci-après dénommé le « Jeu »), dont les conditions sont décrites dans le présent règlement (ci-après dénommé le « Règlement »).

### Article 2 : Conditions et modalités de la participation

#### 2.1 Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toutes personnes majeures résidant en France :

- *En cas de participation en magasin* : ayant effectué un achat dans l'un des magasins participants le jour de sa participation au Jeu.
- *En cas de participation sur le site internet* : sans obligation d'achat.

Ne sont pas autorisées à participer au Jeu, toutes personnes ayant collaboré à l'organisation du Jeu, ainsi que les membres de leurs familles directes respectives, les salariés du Groupe Jardiland, les salariés ou sous-traitants de l'Organisateur ainsi que les salariés des sociétés franchisés et affiliés.

La seule participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement.

Toute participation frauduleuse et/ou non-conforme au Règlement et/ou comportant des informations inexactes, falsifiées, erronées (code barre et ticket de jeu notamment) ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. De même, tout comportement abusif ayant pour conséquence la dénaturation du principe même du Jeu (méthodes, combines, manœuvres permettant de supprimer l'effet de hasard notamment) entraînera la nullité de la participation. Tout participant ainsi disqualifié ne pourra prétendre à aucun gain. L'Organisateur se réserve alors le droit de remettre en jeu le gain qui lui aurait été indûment attribué.

Le Jeu est valable :

- *pour la participation en magasin* : à raison d'une participation par jour et par foyer (même nom et/ou même adresse postale)
- *pour la participation sur le site internet* : une seule participation pendant toute la durée du Jeu par foyer (même nom et/ou même adresse postale).

#### 2.2 Modalités de participation

Le Jeu se déroule du 28 mars 2018 au 8 avril 2018 inclus, en deux étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : via la mécanique de « l'instant gagnant »
- 2<sup>ème</sup> étape : via un tirage au sort final.

L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier / prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée.

### 2.2.1 Pour participer à l'Instant Gagnant :

#### En magasin, il suffit de :

- Effectuer un achat dans l'un des magasins participants au Jeu sans montant minimum ;
- Récupérer au moment du passage en caisse, le jeton de participation au Jeu ;
- Insérer le jeton dans la borne et lancer le jeu conformément aux instructions figurant sur celle-ci ;
- En cas de gain, récupérer le ticket sur lequel est indiqué le gain remporté ;
- Le participant est invité, s'il le souhaite, à participer au tirage au sort final.

#### Sur le site internet, il suffit de :

- Se rendre sur le site [www.jardiland45ans.fr](http://www.jardiland45ans.fr) ;
- Cocher la case « j'ai lu et j'accepte le règlement du jeu » puis cliquer sur « Je Participe »
- Entrer son adresse email ou son numéro de carte de fidélité et le nom de famille sous lequel la carte de fidélité a été enregistrée et cliquer sur « Commencer »
- Compléter les informations requises le cas échéant : Nom, prénom, adresse email et l'opt -in en cochant la case « oui » ou « non » relative à la réception d'emails de la part de Jardiland et/ou du programme de fidélité
- Lancer le jeu en cliquant sur « C'est Parti ! »
- Un message s'affiche indiquant au participant s'il a gagné ou perdu et l'invite à participer au tirage au sort final

### 2.2.2 Pour participer au tirage au sort :

#### En magasin :

- Si le participant souhaite participer au tirage au sort, il doit cliquer sur « je tente ma chance » sinon cliquer sur « je ne souhaite pas participer »
- Si le participant a choisi de participer au tirage au sort, il est invité à scanner sa carte de fidélité et ainsi doubler ces chances de gagner en voyant son nom figurer deux fois dans la liste des participants
- Si le participant n'a pas de carte de fidélité, il est invité à cliquer sur « je n'ai pas de carte de fidélité mais je participe ».
- Le participant doit compléter et/ou vérifier les champs suivants : nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone portable. Seul l'adresse email ou le numéro de téléphone doit être impérativement complété pour permettre la participation au tirage au sort final et ainsi être contacté en cas de gain
- Cocher la ou les cases relatives à la réception de newsletter et/ou de sms de la part de Jardiland afin d'être informé des actualités, offres et promotions relatives au site [jardiland.com](http://jardiland.com) et/ou du programme de fidélité
- Cliquer sur « Validez »

#### Sur le site internet :

- Si le participant souhaite participer au tirage au sort, il est invité à cliquer sur « Je Participe » sinon cliquer sur « Non, Merci » ;
- Pour multiplier ces chances de gagner : le participant est invité à remplir les champs suivants :
  - o Pays et numéro de téléphone portable
  - o Sa date d'anniversaire

- Quel animal de compagnie possédez-vous ?

A chaque champ rempli : une chance supplémentaire d'être tiré au sort est attribué au participant. Ainsi par exemple, si le participant remplit le champ « numéro de téléphone » : son nom apparaîtra deux fois dans la liste des participants au tirage au sort.

S'il ne le souhaite pas compléter ces informations, il est invité à cliquer sur le bouton « Non, Merci ».

### **Article 3 : Désignation des gagnants**

#### 3.1 Désignation des gagnants « Instant gagnant »

Chaque gain issu de la liste prédéterminée par l'Organisateur figurant en annexe 2 du présent Règlement est attribué aléatoirement par un algorithme, dans la limite des stocks disponibles.

L'attribution d'un gain n'est toutefois pas automatique, l'algorithme déterminant aléatoirement si le participant remporte un gain ou non selon le principe même de la mécanique de l'instant gagnant. Ainsi, si trois symboles identiques s'affichent à l'écran, le participant remporte un gain, en revanche si au moins un des symboles diffère des deux autres, le gain est perdu.

#### 3.2 Désignation des gagnants suite au tirage au sort

A l'issue du tirage au sort, le nom et le prénom des gagnants seront publiés sur le site internet [www.jardiland45ans.com](http://www.jardiland45ans.com) et/ou sur le site internet marchand [www.jardiland.com](http://www.jardiland.com) et/ou les réseaux sociaux du Groupe Jardiland y compris les réseaux sociaux spécifiques à chaque magasin et/ou par un affichage dans les magasins participants. Les gagnants seront également informés par email et/ou téléphone aux coordonnées indiquées dans le formulaire de participation de leur gain dans les dix (10) jours suivant le tirage au sort.

Ainsi, tout participant accepte, par avance, au cas où il serait gagnant, que son prénom et son nom de famille soient communiqués aux autres participants du Jeu au moment de la publication des résultats, sans pouvoir exiger une quelconque contrepartie financière ou un avantage quelconque.

### **Article 4 : Gains**

#### 4.1 Gains issus des Instants Gagnants

La liste des produits susceptibles d'être attribués dans le cadre de l'Instant Gagnant figure en annexe 2. La quantité des gains diffère selon le niveau des magasins participants (niveau 1 niveau 2) et selon le jour d'ouverture (fermés le dimanche).

La valeur totale des gains est de 1 003 803 € TTC. Cette valeur ne saurait faire l'objet d'aucune contestation quant à son évaluation auprès de l'Organisateur.

Les stocks ne seront pas renouvelés après épuisement des quantités prévues en annexe 2.

#### 4.2 Gains issus du tirage au sort final

Un tirage au sort aura lieu le 3 mai 2018 au siège de la société de l'Organisateur, sous le contrôle de Maître Michel MARTIN parmi l'ensemble des données récoltées durant toute la durée du Jeu.

Le tirage au sort quant à lui permettra de remporter :

**1<sup>er</sup> gain** : Un séjour de 8 jours/7 nuits en Sicile au club Jumbo Athena Resort, pour 2 adultes et 2 enfants âgés entre 2 et 12 ans comprenant le transport international aller/retour au départ de Paris ou province sur vols spéciaux, les taxes aéroport, les transferts aéroport/hôtel/aéroport et

l'hébergement pour 2 adultes et 2 enfants âgés entre 2 et 12 ans en chambre famille avec formule tout compris selon le descriptif de la brochure club Jet tours Clubs and Co été 2018 d'une valeur de 3 573 € TTC (prix moyen constaté pour 2 adultes et 2 enfants sur la saison été 2018, y compris les vacances scolaires)

- **2<sup>ème</sup> gain** : 5 vélos électriques *E-verso E going mixte* de marque Gitane d'une valeur unitaire de 1 499 euros TTC (soit 7 494 € TTC)
- **3<sup>ème</sup> gain** : 2 séjours à Center Parcs en cottage premium pour 4 personnes dans le Centre du choix du gagnant d'une valeur unitaire de 690 euros TTC (soit 1 380 € TTC) (prix moyen constaté).
- **4<sup>ème</sup> gain** : 5 cartes cadeaux Jardiland d'une valeur unitaire de 150 euros TTC (soit 750 € TTC)
- **5<sup>ème</sup> gain** : 3 coffrets « LaShootingbox » famille d'une valeur unitaire de 149 euros TTC (soit 447 € TTC)
- **6<sup>ème</sup> gain** : 100 livres « Le Simplissime du Jardin » d'une valeur unitaire de 24.95 euros TTC (soit 2 495 € TTC)
- **7<sup>ème</sup> gain** : 100 coffrets beauté Naturé Moi d'une valeur unitaire de 24.32 euros TTC (soit 2 432€ TTC) composé d'un gel douche mûre 400ml, d'un gel douche miel 400ml, d'un gel douche amande douce 400ml, d'un shampoing extra-doux 250ml, d'un après-shampoing extra-doux 200ml et d'un lait corps nourrissant 250ml.

Chaque gain est strictement nominatif et ne peut être ni cédé, ni transféré, ni revendu. Toutefois, l'Organisateur se réserve le droit de remplacer à tout moment et sans préavis les gains décrits ci-dessus par un/des autre(s) produit(s)/service(s) d'une valeur équivalente, si notamment les gains mis en jeu venaient à être en rupture de stock.

Les participants ne pourront pas demander à recevoir la contrepartie de leur gain en espèces ou autre. Les gains ne sont pas échangeables en nature. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut, erreur, omission qui empêcherait le participant de jouir de son gain, cette liste n'étant pas limitative.

## **Article 5 : Modalités relatives aux gains**

### 5.1 Modalités du voyage

Le séjour ne comprend pas le transport domicile/aéroport/domicile, les assurances annulation, rapatriement, bagages, les boissons autres que celle mentionnées dans la formule tout compris, les services non mentionnés, les dépenses et extras à caractère personnel, les taxes de séjour, les excursions facultatives, les pourboires, port des bagages et toute autre prestation indiquée avec supplément en brochure.

Le gagnant pourra partir au club jumbo Athena Resort entre le 21 avril 2018 et le 29 septembre 2018 dernier départ, et ce dans la limite des places disponibles.

L'Organisateur ne serait être tenu responsable de tout incident et/ou accident qui aurait lieu sur place et/ou durant les temps de trajets y compris de transferts. De même, l'Organisateur ne serait être responsable de toute annulation de vol et/ou de l'indisponibilité du séjour aux dates souhaitées par les gagnants.

### 5.2 Modalités des séjours à Center Parcs

Le séjour ne comprend pas les services et activités proposées, les pourboires, les taxes de séjour, la restauration, les assurances annulations et les dépenses et extras à caractère personnel.

L'Organisateur ne serait être tenu responsable de tout incident et/ou accident qui aurait lieu sur place et/ou durant les temps de trajets. De même, l'Organisateur ne serait être responsable de toute annulation et/ou de l'indisponibilité du séjour aux dates souhaitées par les gagnants.

### 5.3 Modalités des coffrets « La Shootingbox » Famille

Contient une heure de shooting photo à domicile ou en extérieur, 5 tirages photos papiers (20\*30) et la remise de minimum 15 photos retouchées. Les gagnants devront prendre directement contact avec l'un des 250 photographes listées dans le coffret.

L'Organisateur ne serait être responsable de toute annulation et/ou de l'indisponibilité du/des photographes aux dates souhaitées par les gagnants.

### 5.4. Modalités des coffrets beauté Nature Moi

L'Organisateur ne serait être responsable de toutes allergies et/ou réactions cutanées liées à l'utilisation des produits contenus dans le coffret.

## **Article 6 : Remise des gains**

Chaque gain « Instant gagnant » sera à retirer directement à l'accueil des magasins en cas de gain « produit » sur présentation du ticket gagnant le jour même du gain.

En cas de bon d'achat, celui-ci sera à utiliser dans les conditions figurant sur le ticket gagnant et sur présentation lors du prochain passage en caisse ou lors de la prochaine commande passée sur le site internet [www.jardiland.com](http://www.jardiland.com).

- **Adresse électronique incorrecte ou numéro de téléphone incorrect**

Si l'adresse électronique et/ou le numéro de téléphone est incorrecte ou ne correspondent pas à celui du participant, ou si pour toutes autres raisons liées à des problèmes techniques, ne permettait pas d'acheminer correctement l'email de confirmation de gain, l'Organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable. De même, il n'appartient pas à l'Organisateur de faire des recherches de coordonnées de participants ne pouvant être joints du fait d'une adresse électronique invalide ou d'un numéro de téléphone erroné.

- **Gains non retirés**

### Gains « instants gagnants » non retirés

Les gains non réclamés à l'accueil des magasins participants avant le 18 avril 2018, seront considérés comme restant la propriété des magasins participants.

### Gains issus du tirage au sort

Les gagnants injoignables ou ne répondant pas dans un délai de vingt (20) jours à compter du premier contact pour fournir notamment leur adresse ou tout élément demandé par l'Organisateur pour leur permettre de remettre le gain, ne pourront prétendre à aucun gain, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit. Dans ce cas, les gains seront réattribués au 2<sup>ème</sup> gagnant tiré au sort pour chaque gain concerné, dans le respect des conditions et modalités de participation du Règlement.

## **Article 7 : Traitement des données**

Les données nominatives des participants recueillies dans le cadre de la participation au Jeu sont enregistrées dans un fichier informatique et hébergées par la société OVH, société par actions simplifiées dont le siège social est situé 2 rue Kellermann 59100 Roubaix, pour les nécessités du Jeu.

Elles seront à l'issue du Jeu reprises et utilisées par l'Organisateur pour les nécessités de l'attribution des gains issus du tirage au sort et le cas échéant afin d'envoyer aux participants des communications par email et/ou SMS lorsque ces derniers l'auront préalablement acceptés.

Conformément à la loi informatique et libertés en date du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations les concernant. Toute demande devra être adressée par courrier à l'adresse de l'Organisateur : JARDILAND ENSEIGNES SAS, Service Client, 1 quai Gabriel Péri 94340 Joinville le Pont ; ou par email à l'adresse : [serviceclient@jardiland.com](mailto:serviceclient@jardiland.com).

## **Article 8 : Responsabilité**

Le participant reconnaît et accepte que les obligations de l'Organisateur telles qu'elles découlent du Règlement se limitent à la mise en place de la mécanique « Instant Gagnant » et à la réalisation du tirage au sort final des formulaires de participation conformes aux conditions et modalités de participation du Règlement et à la remise des gains aux gagnants, selon les critères et modalités définis dans le présent Règlement.

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites, notamment, et sans qu'il s'agisse d'une liste limitative, des performances techniques, des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les informations, de l'encombrement du réseau, des risques d'interruption, des risques liés à la connexion.

L'Organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de défaillance technique, matérielle ou logicielle de quelque nature que ce soit, notamment des risques de contamination par des virus qui circuleraient sur le réseau, et de l'absence de certaines données susceptibles d'être détournées.

L'Organisateur n'engage pas sa responsabilité en cas de mauvaise réception ou de non réception de l'email de confirmation d'un gain quelle qu'en soit la cause.

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable si, en cas de force majeure, au sens du code civil français, ou en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté, il était amené à annuler, reporter, prolonger, écourter ou modifier partiellement ou en totalité le Jeu, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Aucune indemnisation ne sera versée à ce titre.

## **Article 9 : Litiges**

Le Jeu et l'interprétation du Règlement sont soumis exclusivement à la loi française.

Tout contrevenant à un ou plusieurs des articles du Règlement sera privé de la possibilité de participer au Jeu, mais également du gain qu'il aura pu éventuellement gagner. Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du Règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci sera tranchée par l'Organisateur. Toute contestation relative au Jeu ne pourra être prise en charge passé le délai de trois (3) mois à compter de la date limite de participation indiquée plus haut.

En cas de désaccord persistant relatif à l'application et/ou à l'interprétation du Règlement, conformément à l'ordonnance 2015-1033 du 20 août 2015 et au décret n°2015-1382 du 30 octobre 2015 relatifs à la médiation des litiges de la consommation, vous avez le droit de recourir

gratuitement au service de médiation de votre choix, dès lors que le litige lié à la consommation n'a pu être réglé à l'amiable avec le Service Client de Jardiland et/ou le Magasin.

Jardiland Enseignes a choisi MEDICYS (Centre de médiation et de Cyber-services de Règlement Amiable des Huissiers de Justice). Ce dispositif de médiation peut être joint par voie électronique : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) ou par voie postale : MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73 boulevard de Clichy – 75009 Paris.

A défaut, compétence est attribuée aux tribunaux compétents.

#### **Article 10 : Disponibilité du Règlement**

Le présent Règlement est déposé chez Maître Michel MARTIN, SCP Michel Martin et Elizabeth Fitoussi, huissiers de justice associés situé 3 rue Jean-Baptiste Marty BP 16 94221 Charenton le Pont.

Il peut être consulté à l'accueil des magasins participants et sur le site internet [www.jardiland45ans.com](http://www.jardiland45ans.com). Un exemplaire pourra être envoyé en cas de demande écrite envoyée à l'adresse suivante : Jardiland Enseignes SAS, Service Client, 1 quai Gabriel Péri 94340 Joinville le Pont.

Le remboursement du timbre (au tarif lent – lettre de 20 g en vigueur) pourra être obtenu sur simple demande, sous réserve de communication d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Le remboursement sera effectué par virement, adressé dans les 60 jours à compter de la date de réception de la demande et dans la limite d'une seule demande par foyer (même nom, même adresse) uniquement dans le cadre du Jeu.

Chaque envoi ne doit comprendre qu'une seule demande de remboursement pour un seul et unique participant (une enveloppe = une demande de remboursement).

**ANNEXE 1 – Liste des magasins participants au Jeu**

<b>MAGASIN</b>	<b>ADRESSE</b>		<b>CODE POSTAL</b>	<b>VILLE</b>	<b>Niveau de magasin</b>
CARRE SENART-LIEUSAIN	ZAC DU CARRE SENART	Allée de l'air du temps N°1	77127	LIEUSAIN	Niveau 2
LANGRES	Lotissement Sabinus grand Sud		52200	Langres	Niveau 1
SAINT AMAND MONTROND	Les Dauvergnés		18 200	SAINT AMAND MONTROND	Niveau 1
ALENCON-DORCEAU	Zone artisanale Saint Marc		61110	Dorceau	Niveau 1
AMIENS	Shopping promenade	150 Boulevard de l'europe - Le fond de Rainneville	80000	AMIENS	Niveau 2
ANGERS-BEAUCOUZE		ROUTE DE NANTES CENTRE D ACTIVITES L HOIRIES	49070	BEAUCOUZE	Niveau 2
AVRANCHES		PARC D ACTIVITES LA BAIE	50300	ST MARTIN DES CHAMPS	Niveau 2
BERGERAC	Route d'agen		24100	Bergerac	Niveau 2
BERNAY	Avenue du 8 Mai 1945		27300	Bernay	Niveau 1
BESANCON-ECOLE VALENTIN	ZAC Espace Valentin		25480	ECOLE VALENTIN	Niveau 1
BESSONCOURT	ZONE COMMERCIALE AUCHAN	345 LOTISSEMENT ENTRE LES VIES	90160	BESSONCOURT	Niveau 1
BEZIERS PEZENAS	Rue Tastavin Llopis		34120	PEZENAS	Niveau 1
BORDEAUX-ARTIGUES		ROUTE DE BERGERAC AVENUE DE L ILE DE FRANCE	33370	ARTIGUES	Niveau 2
BORDEAUX-LA TESTE		650 AVENUE DE L EUROPE ESPACE INDUSTRIEL BP 110	33260	LA TESTE DE BUCH	Niveau 2
BORDEAUX-LE BOUSCAT		10 18 ROUTE DU MEDOC	33110	LE BOUSCAT	Niveau 2
BORDEAUX-MERIGNAC	16 Avenue Pierre Mendès-France		33700	Mérignac	Niveau 2



BORDEAUX-VILLENAVE D'ORNON	Centre Commercial Géant 2	2 16 AVENUE DES PYRENEES	33140	VILLENAVE D ORNON	Niveau 2
BREST-GUIPAVAS	Rue Pier Jackez Helias, Rocade est - le Frouvtven		29490	Guipavas	Niveau 2
CHALON SUR SAONE - CHATENOY LE ROYAL	Zac du Maupas, Avenue du général de Gaulle		71880	Châtenoy-le-Royal	Niveau 2
CHAMBERY-DRUMETTAZ CLARAFOND	Centre commercial Leclerc (accès parking C.Cial Leclerc) Accès autoroute A41 -Aix sud		73420	Drumettaz Clarafond	Niveau 1
CHAMBERY-LA RAVOIRE	2045 D1006		73490	La Ravoire	Niveau 2
CHATEAUBRIANT	1 rue du Général Patton		44110	CHATEAUBRIANT	Niveau 2
CHATEAUROUX-SAINT MAUR	ZAC Cap Sud	5 Rue des Terres Noires	36250	St Maur	Niveau 2
COUTANCES	ROUTE DE CARENTAN	2 RUE GLACIERE	50200	COUTANCES	Niveau 1
CREIL-RANTIGNY	4, route de Neuilly	ZIC des Grands Champs	60 290	RANTIGNY	Niveau 1
DIEPPE	55, route de Paris,		76550	Saint-Aubin-sur-Scie	Niveau 2
FORBACH	Zone industrielle Carrefour de l'Europe,		57600	Forbach	Niveau 1
FOUGERES - LECOUSSE	ZAC DU PARC	RUE DU PIGEON BLANC	35133	LECOUSSE	Niveau 1
GRANVILLE-YQUELON		210 ROUTE DE VILLEDIEUX YQUELON	50400	YQUELON	Niveau 2
GUERANDE	ZA DE VILLEJAMES	RUE DE BREHANY	44350	GUERANDE	Niveau 1
LA FLECHE	CENTRE COMMERCIAL DE LA MONNERIE	ROUTE DU MANS	72200	LA FLECHE	Niveau 1
LANESTER		RUE DE KERVIEC BP 40317	56600	LANESTER	Niveau 2
LISIEUX	46, Avenue Georges Duval		14100	Glos	Niveau 1
LONGWY-LEXY	81 Rue de la Carrière		54720	Lexy	Niveau 2
LUXEUIL LES BAINS- FROIDECONCHE	Za la Zouzette		70300	Froideconche	Niveau 1

MANTES LA JOLIE	4 Avenue Europe,		78200	Magnanville	Niveau 1
MAUREPAS	C. Commercial Pariwest, Rue du commerce,		78310	Maurepas	Niveau 2
MEAUX-MAREUIL LES MEAUX	450 Chemin de Crécy,		77100	Mareuil-lès-Meaux	Niveau 2
MOUROUX	36 Avenue de Paris,		77120	Mouroux	Niveau 1
NANTES-CARQUEFOU	Route de Paris, allée des Marronniers	LA JALOUSIE RN 23	44470	CARQUEFOU	Niveau 1
NANTES-ORVAULT	ZAC FORUM D ORVAULT	Route Hélène Boucher	44700	ORVAULT	Niveau 2
NICE	742 Route de Grenoble		06200	Nice	Niveau 2
OSNY	cc de l'oseraie	Route de marines	95520	Osny	Niveau 2
PAU	Allée de Morlaàs		64000	PAU	Niveau 2
PONT DE BEAUVOISIN	Zoning Industriel la Baronnie		73330	Le Pont-de-Beauvoisin	Niveau 1
PONTARLIER	87 rue des salins		25300	Pontarlier	Niveau 1
PONTIVY	74 Rue Albert de Mun		56300	Pontivy	Niveau 1
PORNIC	ZAC DE L EUROPE		44210	PORNIC	Niveau 1
ROANNE-MABLY	Rn 7 - la demi-lieue	Route de Paris	42300	Mably	Niveau 2
ROUEN-FRANQUEVILLE ST PIERRE	Zac de la mare Thierry, Rn 14,		76520	Franqueville-Saint-Pierre	Niveau 2
ROUEN-PETIT QUEVILLY	70 Rue de la Motte,		76140	Le Petit-Quevilly	Niveau 2
SAINT DIE DES VOSGES	Avenue de Verdun		88100	SAINT DIE	Niveau 1
SAINT DIZIER BETTANCOURT	Rue de la Vacquerie		52100	Bettancourt-la-Ferrée	Niveau 1
SAINT LO		RUE DES 5 CHEMINS	50000	ST LO	Niveau 2

SARREBOURG	Zac les terrasses de la sarre		57400	Sarrebourg	Niveau 1
SAUMUR-DISTRE	ZAC DU CHAMP BLANCHARD		49400	DISTRE	Niveau 1
SIERENTZ	Rue du Capitaine Dreyfus	Adresse Zone commerciale Hyper U 30	68510	SIERENTZ	Niveau 1
SOCHAUX-AUDINCOURT	Zone Industrielle les Arbalétiérs		25400	Audincourt	Niveau 1
ST NAZAIRE-TRIGNAC	CENTRE COMMERCIAL AUCHAN ZAC DE SAVINE	Rue des Aigrettes	44570	TRIGNAC	Niveau 2
TERRASSON	Zone Commerciale du Coutal		24120	Terrasson-Lavilledieu	Niveau 1
VANNES	Zone de parc Lann	RUE MARCELLIN BERTHELOT	56000	VANNES	Niveau 2
VANNES-MUZILLAC		ZA du Parc	56190	MUZILLAC	Niveau 1
AGEN	ZAC SUD	86, AVENUE DU MIDI	47000	AGEN	Niveau 1
ALBI	ROUTE DE CARMAUX		81380	LESCURE D'ALBIGEOIS	Niveau 1
ALES	ZAC DU RIEU	121 impasse DES POMMIERS	30100	ALES	Niveau 2
ANGOULEME-CHAMPNIERS	ZAC DES MONTAGNES		16430	CHAMPNIERS	Niveau 2
ANGOULEME-SOYAUX	256 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	ROUTE DE PERIGUEUX	16800	SOYAUX	Niveau 2
ANSE	ZAC DE LA FONTAINE		69480	ANSE	Niveau 1
AVIGNON	ZAC DE LA CASTELETTE	AVENUE CHARLES VALENTE	84140	MONTFAVET	Niveau 2
BASSUSSARRY	ZAC DU GOLF	IMPASSE DES POTTOCKS	64200	BASSUSSARRY	Niveau 2
BESANCON	ZAC CHATEAUFARINE	161 ROUTE DE DOLE	25000	BESANCON	Niveau 2
BEZIERS		2 AVENUE DES METIERS D ART	34500	BEZIERS	Niveau 2
BIDART		ROUTE NATIONALE 10	64210	BIDART	Niveau

					1
BLOIS-LA CHAUSSEE		RN 152	41260	LA CHAUSSEE ST VICTOR	Niveau 1
BLOIS-VILLEBAROU	CENTRE COMMERCIAL BLOIS 2	ROUTE DE VENDOME	41000	BLOIS VILLEBAROU	Niveau 1
BONNEUIL	ZAE PARC DES VARENNES	2 AVENUE DES 28 ARPENTS	94862	BONNEUIL SUR MARNE	Niveau 2
BOURG EN BRESSE		851 ROUTE DE PARIS LES VAREYS	01440	VIRIAT	Niveau 1
BOURGES		ROUTE DE LA CHARITE SENTE A RABOT	18390	ST GERMAIN DU PUY	Niveau 2
BRIVE		ROUTE DE TULLE	19100	BRIVE LA GAILLARDE	Niveau 2
CAEN		ROUTE DE CAEN	14610	EPRON	Niveau 2
CALAIS	ZAC VILLARS	RUE DU CHEMIN VERT	62100	CALAIS	Niveau 2
CARCASSONNE		RUE JEAN MONNET	11000	CARCASSONNE	Niveau 1
CHALON SUR SAONE-SEVREY		PARC ACTISUD RN 6	71100	SEVREY	Niveau 1
CHALONS EN CHAMPAGNE	14 rue augustin Fresnel		51000	CHALONS EN CHAMPAGNE	Niveau 2
CHARLEVILLE MEZIERES-LA FRANCHEVILLE	ZONE COMMERCIALE LA FRANCHEVILLE	LD LE MALADE HOYEAU MAILLET	08000	LA FRANCHEVILLE	Niveau 1
CHARTRES		RD 910	28630	BARJOUVILLE	Niveau 2
CHATEAU THIERRY-BLESME		ROUTE NATIONALE 3	02400	BLESME	Niveau 1
CHATEAUDUN		RN 10	28200	CHATEAUDUN	Niveau 1
CHATEAUROUX-LE POINCONNET		ROUTE DE LA CHATRE LE FORUM	36330	LE POINCONNET	Niveau 2
CHATELLERAULT		2 RUE PIERRE AUGUSTIN DANGEARD PARC DE LA DESIREE BP 20121	86101	CHATELLERAULT	Niveau 2
CHERBOURG		RN 13 PARC D ACTIVITE DES MARETTES	50470	LA GLACERIE	Niveau 1
CHOLET	ZAC DU BORDAGE NEUF	RUE EUGENE BREMOND	49300	CHOLET	Niveau

					2
CLAYE		13 RUE JEAN MONNET LES SABLONS	77410	CLAYE SOUILLY	Niveau 2
CLERMONT FERRAND		4 6 BOULEVARD VINCENT AURIOL	63100	CLERMONT FERRAND	Niveau 2
CLERMONT FERRAND-LEMPDES		64 AVENUE DE L EUROPE	63370	LEMPDES	Niveau 1
DAMMARIE LES LYS	ZAC DU PLATEAU DE BIERE	RUE CHARLES LOUIS VERNIN	77190	DAMMARIE LES LYS	Niveau 2
DIJON-CHENOVE	ZI DE LONGVIC		21300	CHENOVE	Niveau 2
DUNKERQUE-GRANDE SYNTHÉ		AVENUE MENDES FRANCE	59760	GRANDE SYNTHÉ	Niveau 2
ETAMPES		AVENUE ANDRE GAUTHIER	91150	ETAMPES	Niveau 2
EVREUX		ROUTE DE PARIS	27930	LE VIEIL EVREUX	Niveau 1
FLINS		ZAC LES MERIELS RD 14	78410	FLINS SUR SEINE	Niveau 2
FREJUS	ZA LE CAPITOU	1586 AVENUE JEAN LACHENAUD	83600	FREJUS	Niveau 1
GAP	ESPACE TOKORO	24 BOULEVARD D ORIENT	05000	GAP	Niveau 1
GOMETZ		1 RUE DU FROMENTEAU LES HAUTS DES VIGNES	91940	GOMETZ LE CHATEL	Niveau 1
GROSLAY		RUE DE SARCELLES	95410	GROSLAY	Niveau 1
GUERET		8 RUE ERIC TABARLY	23000	GUERET	Niveau 2
HENIN BEAUMONT	ZAC DU BORD DES EAUX	AVENUE DU BORD DES EAUX	62110	HENIN BEAUMONT	Niveau 1
JOUE LES TOURS		9 RUE GUTENBERG	37300	JOUE LES TOURS	Niveau 2
LA QUEUE EN BRIE		2 RUE ARMAND PEUGEOT	94510	LA QUEUE EN BRIE	Niveau 2
LA ROCHE SUR YON		RUE CLAUDE CHAPPE	85000	LA ROCHE SUR YON	Niveau 2

LA ROCHELLE-ANGOULINS	ZAC DES ORMEAUX		17690	ANGOULINS	Niveau 2
LAON		134 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE	02000	LAON	Niveau 1
LAVAL		BOULEVARD LOUIS ARMAND	53940	ST BERTHEVIN	Niveau 2
LE MANS-RUAUDIN	FAMILY VILLAGE	1 BOULEVARD DES HUNAUDIERES	72230	RUAUDIN	Niveau 2
LE MANS-SAINT SATURNIN		ZAC DES PORTES DE L OCEANE N 138	72650	ST SATURNIN	Niveau 2
LILLE-MARCQ EN BAROEUL	PARC D'ACTIVITES LE CHEVAL BLANC	RN 17	59700	MARCQ EN BAROEUL	Niveau 2
LIMOGES NORD	ZI NORD	25 ALLEE DU MOULIN PINARD	87100	LIMOGES	Niveau 2
LIMOGES SUD		160 ROUTE DE NEXON	87000	LIMOGES	Niveau 2
METZ-BORNY		RUE DES DINANDIERS	57070	METZ	Niveau 1
METZ-JOUY AUX ARCHES	ZONE ACTISUD		57130	JOUY AUX ARCHES	Niveau 2
MONTAUBAN NORD		PARC COMMERCIAL D AUSSONNE RN 20	82000	MONTAUBAN	Niveau 1
MONTAUBAN SUD		1849 AVENUE DE L EUROPE	82000	MONTAUBAN	Niveau 1
MONTCEAU LES MINES		BLD MARECHAL DELATTRE DE TASSIGNY	71300	MONTCEAU LES MINES	Niveau 1
MONTELMAR		RUE LOUIS CHARPENNE	26200	MONTELMAR	Niveau 1
MONTLUCON-DOMERAT	ZAC DE CHATEAUGAY		03410	DOMERAT	Niveau 2
MONTPELLIER-LATTES	CENTRE COMMERCIAL GRAND SUD		34970	LATTES	Niveau 2
NANCY	ZAC DE PULNOY ESSEY	24 RUE DES TARBES	54270	ESSEY LES NANCY	Niveau 2
NANCY-LAXOU		ZAC DE LA SAPINIERE RUE VERMOIS	54520	LAXOU	Niveau 1
NANTES-BASSE GOULAINE	ZONE POLE SUD	ROUTE DE CLISSON	44115	BASSE GOULAINE	Niveau 2

NANTES-BOUGUENAIS		LA CHATAIGNERAIS LIEU DIT LE MARAIS BOUGON	44340	BOUGUENAIS	Niveau 2
NIMES	ZAC DU MAS DE VILLE	67 RUE CRISTINO GARCIA	30000	NIMES	Niveau 2
NIORT		12 ROUTE DE LA ROCHELLE BESSINES	79000	NIORT	Niveau 2
ORLEANS SUD	ZAC DE LA CIGOGNE	13 RUE C LEVY	45100	ORLEANS	Niveau 1
ORLEANS-SARAN		RUE PASSE DEBOUT	45770	SARAN	Niveau 1
ORNEX	ZONE D ACTIVITE LA MALADIERE	ROUTE NATIONALE 5	01210	ORNEX	Niveau 1
PERIGUEUX-CHANCELADE		30 ROUTE DE RIBERAC	24650	CHANCELADE	Niveau 1
PERIGUEUX-TRELISSAC		RN 21	24750	TRELISSAC	Niveau 2
PERPIGNAN	ILOT UN MAS BALANDE	ROUTE D ELNE	66000	PERPIGNAN	Niveau 2
POITIERS-GRAND LARGE	PARC COMMERCIAL GRAND LARGE	AVENUE DU 11 NOVEMBRE	86000	POITIERS	Niveau 2
POITIERS-MIGNE		RUE DE POITIERS RN 147	86440	MIGNE AUXANCES	Niveau 2
REIMS-CORMONTREUIL		33 RUE DES LAPS	51350	CORMONTREUIL	Niveau 2
REIMS-THILLOIS		PARC MILLESIME RN 31	51370	THILLOIS	Niveau 1
RENNES-CAP MALO		AVENUE DU GRAND JARDIN	35520	LA MEZIERE	Niveau 2
RENNES-CESSON	ZA DES PEUPLIERS 2	21 AVENUE DES PEUPLIERS	35510	CESSON SEVIGNE	Niveau 2
ROMILLY		LA BELLE IDEE	10100	ROMILLY sur seine	Niveau 1
SAINT ETIENNE	ZI DU BOIS MONZIL	1 RUE RENE COTY	42270	ST PRIEST EN JAREZ	Niveau 1
SAINT MALO	ZA LA CROIX DES ILES	RUE DU COLONEL ARMAND	35400	ST MALO	Niveau 2
SAINTE		RUE DES CAPUCINS	17100	SAINTE	Niveau 2

SOISSONS	PARC D ACTIVITES ZONE DE CHEVREUX	ALLEE DES PLATANES	02200	SOISSONS	Niveau 2
TARBES		ROUTE DE PAU	65000	TARBES	Niveau 2
THIONVILLE-TERVILLE		RUE DU LINKLING CENTRE COMMERCIAL GERIC	57180	TERVILLE	Niveau 2
TOULON		232 ALLEES DES 4 CHEMINS	83130	LA GARDE	Niveau 2
TOULOUSE MONTAUDRAN		182 ROUTE DE REVEL	31400	TOULOUSE	Niveau 2
TOULOUSE PORTET		295 ROUTE D ESPAGNE	31100	TOULOUSE	Niveau 2
TOURS	ZONE COMMERCIALE LA PETITE ARCHE	45 RUE VEDRINES	37100	TOURS	Niveau 2
TROYES-SAINT PARRES AUX TERTRES		81 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	10410	ST PARRES AUX TERTRES	Niveau 2
VALENCIENNES		AVENUE GAMBETTA	59174	LA SENTINELLE	Niveau 2
VENDOME		1 RUE DE MONTRIEUX	41100	NAVEIL	Niveau 1
VERNOUILLET	ZAC DE LA GROSSE PIERRE		78540	VERNOUILLET	Niveau 2
VICHY-CHARMEIL		ROUTE DE POURCAIN LES CHASSAINGS	03110	CHARMEIL	Niveau 2
VILLABE	ZAC DES BRATEAUX BATIMENT ROSA		91100	VILLABE	Niveau 2



## **ANNEXE 2 – Liste des gains « Instants gagnants » en jeu**

### **Nombre de bons à 5€ : 50 640 bons soit 253 200€**

- Dont 14400 dans les magasins de niveau 1 ouverts le dimanche
- Dont 1200 dans les 6 magasins de niveau 1 fermés le dimanche
  
- Dont 33 480 dans les magasins de niveau 2 ouverts le dimanche
- Dont 600 dans les 2 magasins de niveau 2 fermés le dimanche
  
- Dont 960 sur le web

### **Nombre de bons à 10€ : 15 980 bons soit 159 800 €**

- Dont 3600 dans les magasins de niveau 1 ouverts le dimanche
- Dont 300 dans les 6 magasins de niveau 1 fermés le dimanche
  
- Dont 11160 dans les magasins de niveau 2 ouverts le dimanche
- Dont 200 dans les 2 magasins de niveau 2 fermés le dimanche
  
- Dont 720 sur le web

### **Nombre de bons à 20€ : 8 500 bons soit 170 000 €**

- Dont 2160 dans les magasins de niveau 1 ouverts le dimanche
- Dont 180 dans les 6 magasins de niveau 1 fermés le dimanche
  
- Dont 5580 dans les magasins de niveau 2 ouverts le dimanche
- Dont 100 dans les 2 magasins de niveau 2 fermés le dimanche
  
- Dont 480 sur le web

### **Nombre de caddies offerts de 100€ max : 1 916 soit jusqu'à 191 600 €**

- Dont 720 dans les magasins de niveau 1 ouverts le dimanche
- Dont 60 dans les 6 magasins de niveau 1 fermés le dimanche
  
- Dont 1116 dans les magasins de niveau 2 ouverts le dimanche
- Dont 20 dans les 2 magasins de niveau 2 fermés le dimanche

### **Nombre de cartes cadeau de 30€ : 1 916 soit jusqu'à 57 480€**

- Dont 720 dans les magasins de niveau 1 ouverts le dimanche
- Dont 60 dans les 6 magasins de niveau 1 fermés le
  
- Dont 1116 dans les magasins de niveau 2 ouverts le dimanche
- Dont 20 dans les 2 magasins de niveau 2 fermés le dimanche

### **Nombre de livres Simplissime de 24,95€ : 3052 soit jusqu'à 76 147,40€**

- Dont 720 dans les magasins de niveau 1 ouverts le dimanche
- Dont 60 dans les 6 magasins de niveau 1 fermés le dimanche
  
- Dont 2232 dans les magasins de niveau 2 ouverts le dimanche
- Dont 40 dans les 2 magasins de niveau 2 fermés le dimanche

**Nombre de mini-plantes de 3,10€ : 24 840 soit jusqu'à 77 004€**

- Dont 7200 dans les magasins de niveau 1 ouverts le dimanche
- Dont 600 dans les 6 magasins de niveau 1 fermés le dimanche
  
- Dont 16 740 dans les magasins de niveau 2 ouverts le dimanche
- Dont 300 dans les 2 magasins de niveau 2 fermés le dimanche